

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 11/2021/36

De la commune de RIVARENNES

Séance du JEUDI 25 NOVEMBRE 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-cinq novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame BUREAU Agnès, Maire.

**Nombre de membres :**

Afférents au Conseil Municipal	: 15	Représenté	: 00
En exercice	: 15	Votants	: 13
Qui ont pris part à la délibération	: 13	Exprimés	: 13
Date de la convocation	: 18 Novembre 2021	Pour	: 13
Date d'affichage	: 18 Novembre 2021	Contre	: 00
		Abstention	: 00

**Présents :** Mesdames et Messieurs BUREAU ALLARD DUBOIS BOYER JOUET REAL LEMESLE LELIEVRE OBERT PERREAU LÉBOUC TABARY BUSSEREAU

**Secrétaire de séance :** Sylvain TABARY

**Objet : Vote des tarifs communaux 2022.**

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à la révision annuelle des tarifs communaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité les tarifs communaux au 1<sup>er</sup> janvier 2022 comme suit :

**Cimetière**

	15 ans	30 ans	50 ans	Dispersion des cendres
Concession de terrain		100.00 €	150.00 €	
Concession caveautin	80.00 €	100.00 €		
Jardin du souvenir				60.00 €
Columbarium	300.00 €	450.00 €		

**Droit de place**

<b>Taxis</b>	110.00 € par an
<b>Vide-grenier</b>	0.30 € le ml
<b>Emplacement ponctuel commerçants</b>	10.00 €
<b>Emplacement hebdomadaire commerçants</b>	110 €/an

**Photocopies associations**

	A4	A4 recto/verso	A4 papier fourni	A4 recto/verso papier fourni	A3	A3 recto/verso	A3 papier fourni
Noir et Blanc	0.20 €	0.25 €	0.15 €	0.20 €	0.25 €	0.45 €	0.20 €
Couleur	0.25 €	0.30 €	0.20 €	0.25 €	0.30 €	0.50 €	0.25 €

### Location salle polyvalente

	Habitants de la commune	Personnes hors commune
Vin d'honneur	50.00 €	60.00 €
½ journée : 8 H – 14 H ou 14 H – 20 H	100.00 €	175.00 €
½ journée + nuit : 14 H – 10 H le lendemain	140.00 €	230.00 €
Journée : 8 H – 20 H	120.00 €	210.00 €
Journée + nuit : 8 H – 10 H le lendemain	165.00 €	285.00 €
Nuit : 20 H – 10 H le lendemain	130.00 €	220.00 €
Location du matériel	40.00 €	60.00 €

### Vente de bois de chauffage sur pied

Bois dur	Bois tendre
12.00 € le stère	7.00 € le stère

Certifié exécutoire : reçu en Sous-Préfecture le  
Publié ou Notifié le 26 NOV 2021



Le Maire,  
*[Signature]*  
Agnès BUREAU

Rivarennes, le 26 novembre 2021

Le Maire,



Agnès BUREAU